



OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de mission accompagnement des collectivités dans la gestion forestière

1. Contexte du poste

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (www.communesforestieres-paca.org).

Les Communes forestières accompagnent les collectivités dans leur rôle de propriétaire forestier. Dans ce cadre, elles se sont engagées dans l'augmentation de la mobilisation des bois et la contractualisation auprès des transformateurs locaux.

L'Union régionale recrute, pour le compte de l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence une ou un chargé de mission sur l'accompagnement des collectivités.

2. Missions

Sous la responsabilité de la Présidente et de la direction des Communes forestières, la personne recrutée devra mettre en œuvre les missions suivantes :

Accompagnement des communes dans la gestion forestière et l'acquisition foncière

- Organisation de visites et de formation
- Accompagnement des communes
- Appui pour encourager et accompagner la gestion conjointe forêt publique / forêt privée

Accompagnement des communes dans leurs projets d'investissement (renouvellement forestier, desserte forestière, exploitation par câble, travaux forestiers)

- Formation des communes
- Appui technique et ingénierie financière sur les projets d'investissements forestiers
- Appui dans l'adaptation de la gestion des forêts communales au changement climatique

Evolution des modes de vente des coupes de bois prévue à la commercialisation

- Formation des communes à l'évolution des modes de vente
- Accompagnement des communes dans le cadre de l'évolution de leurs modes de vente

COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 65 43 93 · Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org · www.ofme.org/communes-forestieres

Participation à la vie de l'association

- Elaboration de contenus de documents d'information et de communication
- Appui à l'organisation des instances de l'association : conseils d'administration, assemblée générale...

3. Profil recherché

- Bac +2/5, formation de type forêt/environnement/développement local/aménagement du territoire
- Avoir une attirance pour les postes pluridisciplinaires ;
- La connaissance du domaine forestier et du fonctionnement des collectivités locales sera déterminante ;
- Les missions exigent une capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, ainsi qu'au montage et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables ;
- La rigueur et le sens de l'organisation seront attendus ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;
- Personne souhaitant s'investir dans les démarches territoriales, la valorisation du bois en circuit court et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement local.

4. Type de contrat

Permis de conduire et voiture personnelle indispensables.

Statut : CDD de 12 mois – dispositif VTA

Salaire : Adapter selon compétences et expérience.

Lieu de travail : GAP avec de nombreux déplacements dans les Alpes de Haute-Provence et toute la région.

Prise de fonction : Dès que possible.

Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Directeur » + **CV à adresser uniquement par mail** à paca@communesforestieres.org, avec en objet « Recrutement chargé de mission 04 »

Date limite de dépôt des candidatures : 15 septembre 2024